



## Bulletin d'information de l'association Bleu Blanc Vert

Retrouvez la version couleur sur le site web: [Bouvignyboyeffles.free.fr](http://Bouvignyboyeffles.free.fr)



### Le temps des fêtes approche.

C'est parti pour le grand rush des fêtes de fin d'année. Nos boîtes aux lettres s'emplissent de catalogues tous plus beaux les uns que les autres. Les magasins exposent des merveilles qui font rêver petits et grands.

Malheureusement, pour certains, le rêve restera inaccessible. Ils feuilletent les pages des nombreuses brochures de jouets et regardent les vitrines en se disant « une autre fois peut-être! ».

Alors pourquoi ne pas faire pour que l' « autre fois » soit demain, soit ce Noël-ci! Les associations caritatives sont tristement victimes de leur succès avec une fréquentation en progression constante d'année en année avec plus 10% en 2009 pour les Restos du Cœur.

Donnons-leur les moyens d'agir en offrant les jouets et vêtements que nous ne n'utilisons ou ne portons plus. Donnons des denrées alimentaires pour nourrir ceux qui ne mangent pas chaque jour à leur faim. Faisons tout pour que la solidarité de notre région, de notre village ne soit pas un vain mot. Et chiche! A Noël, j'allume une bougie posée sur mon appui de fenêtre pour inviter celui qui est dans la rue ou qui est seul à partager un moment de convivialité et de réconfort.

*Jose Mussa-Peretto*



#### Dans ce numéro :

Edito	1
La poste	1
Marqueffles	2
nettoyage des chemins	3
Le lutrin	3
Manifestations & animations	3
bureau de vote	4
Marche du souvenir	4
Marché de Noël	4



### La poste

L'organisation de la votation citoyenne du 3 octobre 2009 et l'invitation à signer la pétition contre la proposition des nouveaux horaires sont deux actions qui vont dans le bon sens pour sauver le service public postal.

Mais cela sera-t-il suffisant ?

L'association Bleu Blanc Vert pense que la sauvegarde des services publics en général et ici plus précisément celui de notre poste est l'affaire de chaque habitant de Bouvigny-Boyeffles.

Nous le savons bien et vous aussi que seules la rentabilité et la prise de bénéfice sont ici recherchées au détriment d'un service public égalitaire. En s'appuyant sur ces deux paramètres, la direction de la poste démantèlera notre poste.

Ainsi, en modifiant les amplitudes horaires, elle diminuera de façon importante l'efficacité et l'utilisation des services postaux. De ce fait, nous serons contraints de nous rendre dans les agences des communes environnantes.

En complément de la démarche municipale, chacun d'entre nous peut privilégier les services postaux de Bouvigny-Boyeffles en y achetant ses timbres et en y envoyant ses colis et courriers. Ensemble, peut-être nous inverserons l'ordre des choses et pourrons maintenir un service public efficace et de proximité.

N'oublions pas que moins de service public, c'est moins d'égalité.

*Jose Mussa-Peretto*



## Épilogue de la chapelle de Marqueffles.

Nous voici à l'épilogue de l'histoire de la chapelle du hameau de Marqueffles avec l'amère impression que l'ensemble des maîtres d'ouvrage n'ont pas réalisé l'importance de ce lieu. Une autre impression semble aussi dominer les défenseurs du patrimoine communal. En effet, il y a eu un manque évident de respect envers ceux qui ont voulu préserver ce lieu.

Pour mémoire, malgré les relances, absence de réponse aux messages pour la SIA, réponse évasive de la Vie Active et absence de mobilisation de la mairie.

L'article sur la chapelle ou plutôt sur l'article 544c du code civil dans le journal des Bovéniens explique le droit d'un propriétaire à jouir de son bien comme il l'entend.

Cet exact « copié collé » d'un article du net (<http://school.kiweo.com/1/582>) est certes réel mais il existe dans le droit français des exemples où le 544c ne s'applique plus (les expulsions entre autre). Ce texte à l'origine du droit romain et repris sous Napoléon n'a pas, par manque d'intérêt à l'époque de son écriture, inclus une clause pour des monuments particuliers ou du patrimoine. De plus, ici, le bon droit réel du propriétaire s'oppose au bon sens.

Autre exemple : l'église. Le bon sens serait de ne pas laisser les mauvaises herbes envahir les gouttières de notre édifice, ce qui provoque des infiltrations d'eaux dans les murs déjà très abîmés. Le propriétaire a, c'est vrai, le droit de ne rien faire mais le bon sens voudrait qu'une intervention soit réalisée. Autre cas : Tous les propriétaires des bois sur la colline ont le droit par la loi de couper l'ensemble des arbres et ainsi ôter à Bouvigny son charme si particulier. Cela n'arrive pas, fort heureusement. Ils sont donc les garants de la beauté du village et le bon sens ici aussi l'emporte. Ces deux exemples démontrent que la loi et le bon sens sont deux choses bien différentes. Pour la chapelle, on aurait aimé lire non pas un laïus sur le 544c mais plutôt une démonstration de ce qui aurait pu être fait pour la préserver. Car après avoir expliqué sur 27 lignes qu'il est impossible pour la mairie d'intervenir sur du privé,

on nous explique que sans l'intervention de la mairie, la maison de retraite aurait disparu... contradictoire comme explication tout de même, non ?

*Pour en revenir à la chapelle:*

On peut imaginer l'embarras pour les maîtres d'ouvrage de démolir une chapelle. C'est une évidence, la décision doit être délicate à prendre. On a par ce fait cherché à gagner du temps. L'absence de réponse permet de préparer une démolition. Idem pour l'absence de communication. Bien entendu, quand la réunion pour le devenir de la chapelle arrive enfin à se concrétiser (avec beaucoup de difficulté le 15.10.09), elle intervient 3 jours après le début rapide de la destruction. Comprend qui peut... Par contre, pour décider du devenir des ruines le 25.10.09, toutes les parties sont présentes SIA, Vie Active, Mairie, architecte et entreprise. Et ce n'est pas en dire trop ou pas assez. C'est un simple constat et non une accusation.

Un amalgame maladroit entre le désir de sauvegarder le patrimoine au détriment de l'accueil des malades a aussi été écrit. L'accueil des personnes souffrantes est une évidence quand le maintien et l'aide à domicile ne sont plus possibles. Quitter sa maison, sa famille, ses amis et voisins est bien souvent mal vécu et l'importance d'un accueil de qualité est indispensable dans un pays aussi moderne que le nôtre.

La chapelle aurait pu apporter dans le cadre d'une réhabilitation culturelle un lieu de convivialité, de culture, d'échange et de rencontre.

A ce stade, on ne peut pas faire l'impasse sur le désir de certains de placer ce combat sur un terrain politique. Mais jamais un élément historique ou du patrimoine ne doit faire l'objet de marchandage politique quelconque. Le seul rôle que l'on peut donner à la politique et donc aux élus, c'est de transmettre aux générations futures le patrimoine que les aïeux ont laissé, ceci dans un état identique ou meilleur mais en aucun cas détruit.

Ce que nous attendions : une réelle franchise. Il fallait affirmer immédiatement que la chapelle allait être détruite.

*Pourquoi ?*

Cette franchise, aussitôt la destruction décidée, aurait permis de réunir l'ensemble des associations et de faire gagner du temps pour trouver une autre solution. Quand bien même il n'y aurait pas eu de solution de sauvegarde, les associations auraient eu le temps de collecter les informations historiques des lieux par photographies, relevé topographique, étude des traces dans la pierre, archéologie, inventaire du patrimoine religieux...

Aujourd'hui, que reste-il de tout cela ? On attend avec impatience des éléments concrets à cette question. De l'histoire ancienne du village il en dépend, les décideurs ont-ils pris des initiatives concrètes dans ce sens ? En ont-ils même eu l'idée ?

*Comment s'y prendre aujourd'hui ?*

Pour prévenir la population, il y a 3 bulletins d'informations, 2 sites internet et des tableaux d'affichage. Mais l'info est restée cloisonnée. Seule évocation: en réunion du conseil municipal par l'énoncé fatidique : « c'est privé, on ne peut rien faire ».

Ce n'est pas parce que l'on ne peut rien faire qu'il ne faut rien faire. Et c'est devant la difficulté que l'on retrouve le vrai sens de l'action et de l'investissement. Et plus la tâche est difficile, plus la motivation doit être forte. La population est l'acteur principal de la vie communale. Ne pas l'informer pour la rendre passive n'est pas supportable. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un projet de jardin, un muret et un écriteau. Que peut-on faire de plus à ce stade ?

Demander par exemple à sauvegarder les pierres gravées par les soldats, y compris celles récupérées par des particuliers avec leur consentement, bien entendu. Que l'on réalise un relevé des noms et des régiments. Que l'on analyse d'éventuelles autres traces historiques. Ensuite, comme il a été décidé, que l'on donne les études réalisées sur la chapelle pour que la moindre information soit transmise à ses habitants. Que les pierres gravées soient prioritaires pour reconstruire le muret côté contrefort afin que ce mur retrouve les traces du passé et donc un intérêt. Je pense que cette proposition semble facilement réalisable. L'angle de rue qui devait recevoir l'abri de bus avant le transfert de celui-ci à un autre emplacement un peu plus loin pourrait accueillir une pelouse et un banc.

Avec du dialogue, tout aurait été possible. Avec une compréhension mutuelle, on aurait pu réaliser une étude des lieux qui n'aurait d'ailleurs nui en aucun cas au propriétaire.

*Retrouvez des photos de la démolition sur le site internet de l'association.*



## Nettoyage des chemins

C'est pour la deuxième fois que l'association Bleu, Blanc, Vert organise le nettoyage des chemins de Bouvigny - Boyeffles. Cette opération s'est déroulée le dimanche 18 octobre dans la matinée. L'association a souhaité concentrer cette action dans le bois situé entre Bouvigny-Boyeffles et Hersin, tant la quantité d'immondice était importante. Les bénévoles, armés de courage, ont enlevé environ 12 mètres cube de déchet, mais c'est le double qu'ils auraient pu ramasser si un plus grand nombre de volontaire était présent. L'association a jalonné ce chemin de panneaux rappelant les lieux et les jours de collecte des encombrants. Nous regrettons le manque de civisme et de respect de certains pour la nature qui nous entoure, alors que tout existe pour éviter ces décharges sauvages. Notre association n'hésitera pas à dénoncer ces actes répréhensifs auprès des organismes compétents.

De plus nous sommes convaincus qu'il était plus risqué et moins difficile de déposer ces ordures dans les déchèteries mis gratuitement à notre disposition.

La municipalité de Bouvigny-Boyeffles a déposé gracieusement une benne de 15 mètres cube à proximité de cette opération.

Nous réitérerons cette action dans un autre secteur du village, tout en souhaitant une plus grande participation de la population.

*Jose Mussa-Peretto*



*Photo Romain Debailleul*



## Bonne nouvelle pour le lutrin

Bonne nouvelle pour le patrimoine, nous avons été contactés à 3 reprises pour nous signaler que le lutrin était toujours à Bouvigny. Il a certes quitté l'église mais a été préservé par une personne de la commune. Bien entendu, nous ne dévoilerons pas le nom de cette personne puisque l'information n'émane pas d'elle. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette bonne nouvelle. Il ne reste plus qu'une volonté pour que cet objet retrouve l'église.



Nous remercions les personnes qui nous ont contactés et qui partagent la volonté de revoir le lutrin en ce lieu de culte. Il en va de même pour cette personne qui a compris comme beaucoup l'importance de soustraire à la disparition ou à la destruction définitive l'objet de cette recherche.

*Frédéric Guillaume*



## Manifestations , animations & services à Bouvigny Boyeffles

Marche du souvenir	22 novembre	Presbytère
Repas de ST Cécile	21-22 novembre	Salle des fêtes
téléthon	3-4 décembre	Salle Florence Arthaud
Marché de Noël	12-13 décembre	Salle Florence Arthaud
Repas de Noël de l'i.m.e	16 décembre	Salle des fêtes

Les associations peuvent nous communiquer les dates de leurs manifestations.

Ainsi que leurs affiches pour parution sur le bulletin et le site internet. Avant tout déplacement, vérifiez la bonne tenue des manifestations.

Par exemple sur le forum rubrique : Manifestations & animations à Bouvigny-Boyeffles.

Déchèteries itinérantes l'après midi de 13 h à 19 h parking salle des sports

Les lundi 16/11 7/12 21/12 Collecte encombrants jeudi 6 Janvier



## Information complémentaire bureau de vote.

Nous avons, dans notre précédent bulletin, averti la population quant à la modification de la circulaire concernant les lieux de vote dans la commune à partir du 1 mars 2010. Soit le bureau de vote n° 1 au foyer municipal, 1 grand rue et le second à l'école maternelle Marie Curie chemin du mont Breuvert. J'ai rencontré Monsieur le Maire le 15 octobre 2009, qui m'a précisé que la modification des bureaux de vote, repris dans l'annexe à l'arrêté préfectoral\* pour l'arrondissement d'Arras du 14 août 2009, ne sera mis en application que dans 3 ans.

\*Vous pouvez retrouver cette circulaire sur le site Internet de la préfecture d'Arras

Jose Mussa-Peretto



## Le 22 novembre: Marche du souvenir

L'association « Bleu Blanc Vert » de Bouvigny-Boyeffles organise le 22 novembre 2009 à 9h00 la seconde marche du souvenir des combattants de 14-18.

Sur les chemins autrefois empruntés par les soldats de plusieurs nations, nous vous invitons à revivre leur pénible avancée vers le front.

Du cantonnement à Bouvigny vers la colline de Notre Dame de Lorette en passant par les ruines d'Ablain Saint-Nazaire, revivez symboliquement ce périple.

Le 22 novembre, retrouvons-nous au départ du presbytère à partir de 8h00 pour les inscriptions et autour d'une collation sur les hauteurs d'Ablain. Au retour, une tombola gratuite permettra aux participants chanceux de repartir avec un cadeau. Un dépôt de gerbe précédera le verre de l'amitié. Venez nombreux !

Infos: [bouvignyboyeffles.free.fr](http://bouvignyboyeffles.free.fr)



Gravure d'un soldat du Canada  
Mur de l'ancienne ferme de Marqueffles

Frédéric Guillaume

**Bouvigny-Boyeffles**  
22 Novembre 2009 PAF 2 EUROS  
**Marche du Souvenir**  
2ème  
Départ 9H  
salle du presbytère  
collation offerte  
tombola gratuite  
anniversaire de l'amitié - 91ème  
inscription sur place dès 8h  
[bouvignyboyeffles.free.fr](http://bouvignyboyeffles.free.fr)  
Nature, Patrimoine & Culture



## Prochainement en décembre : Marché de Noël

L'association Bleu Blanc Vert sera présente au marché de Noël de Bouvigny-Boyeffles. Ce dernier aura lieu les 12 et 13 décembre, salle F. Arthaud. C'est avec joie que toute l'équipe vous accueillera à son stand où des idées cadeaux 100 % artisanales vous seront proposées. Ce sera également 2 jours où vous pourrez apprendre à nous connaître davantage et pourquoi pas rejoindre notre Association ou simplement, nous faire part de vos remarques ou suggestions. Dans tous les cas, vous êtes les bienvenus !

Murielle Mussa-Peretto

- sur le WEB : <http://bouvignyboyeffles.free.fr>
- par courriel : [bleublancvert@laposte.net](mailto:bleublancvert@laposte.net)
- par courrier : 8, chemin du mont Breuvert  
62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES
- Téléphone: 06 08 14 34 88
- Réunion le dernier mercredi du mois  
Salle Abbé Cordonnier rue Maurice Gouy
- Tarif d'adhésion : 10 € annuel



### Comité de lecture :

- Chantal NUTTIN
- Frédéric GUILLAUME,
- Murielle & Jose MUSSA-PERETTO,
- Romain DEBAILLEUL
- Bertrand NARCISSE,
- Philippe STERCKEMAN
- Sylvie CZAJA